



Julie Guichès / picturetank

Les allocs servent-elles toujours à faire des enfants ?

Avec un niveau cinq fois moindre qu'à leur création, les allocations familiales sont loin de couvrir le « coût » d'un enfant. Mais elles restent indispensables. **PAR PERRINE CHERCHÈVE**

Ces derniers jours, Josette Elambo, 47 ans, est survoltée. La fondatrice de Yachad, une association d'aide aux familles monoparentales, a toujours été une femme énergique. Mais depuis qu'elle a lu l'interview de Claude Greff, la secrétaire d'Etat à la Famille, dans le *Métro* daté du 13 décembre 2011, elle est montée sur des ressorts. « Cet article m'a énervée ! » répète-t-elle en boucle. Il faut reconnaître que, dans

cet article, Claude Greff, qui juge la loi de 2007 permettant la mise sous tutelle des allocations familiales en cas de défaillance des parents insuffisamment impliqués, n'y est pas allée avec le dos de la cuillère. Elle accuse sans discernement ces parents de « détourner » l'argent des allocs pour « l'achat d'alcool, de cigarettes, voire de drogue, pour jouer au casino, pour payer un crédit, etc. Les travailleurs sociaux doivent être attentifs à la situation économique des familles, particulièrement

Créées en 1932, les allocations familiales devaient à l'origine inciter les familles françaises à faire un troisième bambin, au nom du « remplacement des générations ».

de celles qui sont surendettées. L'un des signes du détournement des allocations est souvent le non-paiement de la cantine. » Pour Josette, la coupe est pleine ! « Ça suffit, de prendre les familles pour des irresponsables, des escrocs ou des profiteurs ! » s'enflamme-t-elle. Elle ne fume pas, ne boit pas et ne se drogue pas, mais elle confesse : durant des années, les allocations l'ont aidée à payer le loyer de son deux pièces quand elle alternait petits boulots et RMI. Rien de superflu ! Quant à ses deux filles qu'elle a élevées seule, elle en « a fait quelque chose ». Son aînée est en droit à la faculté d'Assas et sa cadette en « classe prépa », savourent-elle, avant de repartir à la charge : « Il faut arrêter de faire croire qu'on peut vivre avec les allocs. » Et a fortiori de >

Le véritable état de la France

I. Comment se porte le modèle français ?

➤ continuer à penser que cette aide financière encourage à elle seule les familles à faire des enfants, c'est-à-dire ce pour quoi elle a été conçue en 1932.

Faible revalorisation

À l'époque, l'objectif était d'inciter les couples à avoir un troisième bambin, ce dernier étant un « gage du "remplacement des générations", notion très chère aux démographes français, alors même que l'espérance de vie fait que les générations tentent à se superposer plus qu'à se remplacer », rappelle Pierre Guillaume, professeur d'histoire contemporaine à l'université Bordeaux-III-Michel-de-Montaigne (1). Pour promouvoir cette politique nataliste, les gouvernements de la IV^e République ont mis le paquet. Dans les années 50, les allocations familiales représentaient la majeure partie des dépenses de la Sécurité sociale et un vrai plus dans le budget des ménages modestes. Aujourd'hui, on est loin du compte, les allocs n'ayant pas augmenté au même rythme que les salaires. Résultat : « avec 125,78 € par mois pour deux enfants, ont est bien en deçà du coût réel de l'enfant », s'alarme Henri Joyeux, président de Familles de France, en rappelant que le niveau des allocations familiales a été divisé par cinq depuis leur création, et que la décision prise par le gouvernement Fillon, dans le cadre du plan de retour à l'équilibre des finances publiques, de les revaloriser de 1 % en 2012 – c'est-à-dire au niveau de croissance prévue en décembre 2011 (et non plus de l'inflation) – est un véritable coup de poignard dans le dos pour les classes moyennes et modestes. « C'est le meilleur moyen pour aggraver la souffrance économique des familles moyennes en particulier et des familles nombreuses, dont nombre d'entre elles sont au seuil de pauvreté et ne parviennent pas à payer les études de leurs enfants », prévient Henri Joyeux. Des familles comme ça, Bernard Prevelle, responsable bénévole de la boutique sociale du Secours catholique d'Evreux, en reçoit chaque jeudi, le jour de la distribution alimentaire. « Regardez », dit-il, en présentant la fiche de la famille K. Le couple, au RSA, a sept enfants. Il perçoit chaque mois 1 868 €, un revenu de remplacement composé pour plus de la moitié d'allocations familiales.



hannah assouline

Josette Elambo, fondatrice d'une association d'aide aux familles (avec sa fille) : « Cessons de traiter les parents comme des profiteurs. »

« Ils n'ont pas de voiture, un peu de téléphone et, une fois payé le loyer, les charges, l'EDF, il leur reste 1 002 €, soit 30 € par jour pour les neuf et à peine plus de 3 € par jour par personne », explique-t-il, en poursuivant ses divisions jusqu'à ce que Myriam pousse la porte de son bureau. Myriam, 37 ans, mère de trois enfants, en congé parental depuis la naissance de son puîné vient au Secours catholique depuis qu'elle est séparée de son mari. « Aujourd'hui, si je n'avais pas les 286 € d'allocations familiales, j'irais mendier. Mais franchement, dit-elle, ce n'est pas pour toucher plus d'allocations que j'en ai fait un troisième ! » Paradoxe, si le montant des alloca-

Dans les années 50, les allocations familiales étaient un vrai plus dans le budget des ménages modestes.

tions familiales a considérablement baissé depuis les années 60, voilà qui n'a pas empêché la France de caracoler depuis des années dans le peloton de tête des pays d'Europe les plus féconds. « On ne sait pas véritablement si elles ont contribué à la bonne performance de la fécondité de femmes françaises. En revanche, le fait qu'il y a une politique familiale stable y contri-

bue. Si on arrête, ça se casse la figure ! » explique Delphine Chauffaut, responsable du département de l'animation et de la recherche à la Caisse nationale des allocations familiales. En Suède, la mise sous condition de ressources des allocations familiales s'est accompagnée par un recul du taux de fécondité. Rappelons qu'en France cette mesure, instaurée en 1998 par le gouvernement Jospin au nom de l'équité, avait provoqué un tollé chez les classes moyennes supérieures, premières visées par cette décision qu'elles jugeaient injuste. Lequel gouvernement a d'ailleurs été contraint de faire volte-face quelques mois plus tard.

Une question culturelle

Aujourd'hui, plusieurs études montrent que l'aspect financier n'est pas la seule clé de la fécondité. « C'est l'acceptation culturelle de la double vie féminine qui est essentielle », assure Delphine Chauffaut. Le simple fait que la société, en plus des allocations familiales, encourage les femmes à concilier vie de famille et vie professionnelle, via différentes aides à la garde d'enfants. Le résultat est d'ailleurs stupéfiant : depuis les années 80, la fécondité est la plus élevée dans les pays où le taux d'emploi féminin est aussi le plus élevé, alors qu'auparavant c'était l'inverse. « Il arrive un moment où, si la femme travaille, le revenu additionnel qu'elle apporte au ménage sécurise sa situation économique et rend le surcoût lié à l'arrivée d'un enfant supplémentaire supportable, expliquent Angela Luci et Olivier Thévenon, chercheurs à l'Ined (2). Sans compter l'aide éventuelle fournie par l'Etat s'il existe une politique familiale », comme en France. En revanche, en Allemagne, où il est de bon ton de culpabiliser les mères de famille actives, qualifiées de « mères corbeaux » – par opposition aux « mamans poules » –, la fécondité est en berne, et 40 % des femmes diplômées n'ont pas d'enfants. ■ P.Ch.

(1) « Coût de l'enfant et politiques sociales », « Informations sociales » n° 137 de janvier 2007, revue rédigée par la Caisse nationale des allocations familiales.

(2) « La fécondité remonte dans les pays de l'OCDE : est-ce dû au progrès économique ? », « Population et sociétés », n° 481 de septembre 2011.